

INDICATEURS DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (ODM)

OBJECTIFS PRINCIPAUX	INDICATEURS	2000	2002	2005	2015
<p>OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté</p> <p>La proportion de personnes qui vivent dans une extrême pauvreté devrait être réduite au moins de moitié d'ici 2015.</p>	<p>Incidence de l'extrême pauvreté (pop. disposant de moins de 1 \$ US. / jour)</p>	10%	42%	36,1%	21%
	<p>Inégalité (part du cinquième de la population considérée comme la plus pauvre dans la consommation nationale)</p> <p>Malnutrition infantile (prévalence de l'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans)</p>	5%			2%
<p>OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous</p> <p>L'enseignement élémentaire doit devenir universel d'ici 2015.</p>	<p>Taux brut de scolarisation</p>	39%	52,3%	73%	100%
	<p>Taux d'alphabétisation (15 à 24 ans)</p>	74%	79,6%	95%	100%
<p>OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p>Elimination des disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire et secondaire avant 2005.</p>	<p>Rapport filles - garçons (dans l'enseignement primaire public et privé)</p>	0,7	0,9		1
	<p>Rapport filles - garçons (dans l'enseignement secondaire public et privé)</p>	0,6	0,7		1
	<p>Rapport femmes-hommes parmi les alphabètes (15 à 24 ans)</p>	0,7	0,7		1
	<p>Nombre de femmes siégeant au Parlement (sur 65 sièges)</p>	0	7		
<p>OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile et post-infantile</p> <p>Le taux de mortalité chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans doivent être réduits des deux tiers (1990-2015).</p>	<p>Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes (entre 0 et 1 ans)</p>	114 ^{0/00}	103,1 ^{0/00}	75 ^{0/00}	50 ^{0/00}
	<p>Taux de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes (entre 0 et 5 ans)</p>	154 ^{0/00}	124 ^{0/00}	85 ^{0/00}	70 ^{0/00}
<p>OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle</p> <p>Le taux de mortalité maternelle devrait être réduit de trois quarts (1990-2015).</p>	<p>Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)</p>	740	546	500	400
	<p>Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en %)</p>	56	72,8	85	100
	<p>Taux de prévalence contraceptive (%)</p>		15,3		
<p>OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies</p> <p>L'accès aux services de santé génésique devrait être assuré d'ici à 2015.</p>	<p>Cas de paludisme (nombre)</p>	4 000	4 000		
	<p>Prévalence du VIH chez les femmes enceintes (en %) (15 à 24 ans)</p>	3	2,9	3	3
<p>OBJECTIF 7 : Assurer un</p>	<p>Population ayant accès à l'eau potable (en %) (ensemble du pays)</p>	88			100

Environnement durable Le Pays devrait, d'ici à 2005, disposer d'une stratégie nationale de développement durable					
Indicateurs macroéconomiques	PIB en prix constants (en millions FD) Taux de croissance (en %) <i>Services de la dette en % des exportations de biens et de services</i> Dette extérieure en % du PIB Investissement en % du PIB Taux d'inflation en %	98 267 0,7 6 65 20,8 2,4	105 128 2,6 7,2 66,8 10,2 0,6	4,5	6,5

Objectifs du Millénaire pour le Développement pour le (OMD)

OBJECTIFS ET CIBLES

INDICATEURS

OBJECTIF 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

<p>Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour</p>	<p>1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour</p> <p>2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]</p> <p>3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale</p>
<p>Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>	<p>4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale</p> <p>5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique</p>

OBJECTIF 2 : Assurer une éducation primaire pour tous

<p>Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>	<p>6. Taux net de scolarisation dans le primaire</p> <p>7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième</p> <p>8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans</p>
--	---

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

<p>Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<p>9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur</p> <p>10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes</p> <p>11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole</p> <p>12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national</p>
--	--

OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

<p>Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<p>13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p> <p>14. Taux de mortalité infantile</p> <p>15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole</p>
--	---

OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle

<p>Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</p>	<p>16. Taux de mortalité maternelle</p> <p>17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</p>
---	---

OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

<p>Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle</p>	<p>18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans</p> <p>19. Taux d'utilisation de la contraception</p> <p>20. Nombre d'enfants orphelins du SIDA</p>
<p>Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<p>21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité liée à cette maladie</p> <p>22. Proportion de la population vivant dans les zones à risques qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme</p> <p>23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité liée à cette maladie</p> <p>24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe</p>

OBJECTIF 7 : Assurer un environnement durable

Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion de zones forestières 26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité 27. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique) 28. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) [À ces indicateurs s'ajoutent deux chiffres concernant la pollution atmosphérique mondiale : l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'accumulation de gaz favorisant le réchauffement de la planète]
Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	29. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure
Cible 11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	30. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement 31. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements [La ventilation urbaine/rurale de plusieurs des indicateurs ci-dessus pourra être utile au suivi de l'amélioration de la situation des habitants de taudis]

OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement*

<p>Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire</p> <p>Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international</p> <p>Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> <p>La réalisation de cette cible suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés ; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes publiques bilatérales ; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p> <p>Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement</p> <p>(en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)</p>	<p>Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement</p> <p><u><i>Aide publique au développement</i></u></p> <p>32. APD nette, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs (cibles : 0,7 % au total et 0,15 % pour les PMA)</p> <p>33. Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)</p> <p>34. Proportion de l'APD qui est déliée</p> <p>35. Proportion de l'APD consacrée à l'environnement dans les petits États insulaires en développement</p> <p>36. Proportion de l'APD consacrée au secteur des transports dans les pays sans littoral</p> <p><u><i>Accès au marché</i></u></p> <p>37. Proportion des exportations (en valeur et à l'exclusion des armes) admises en franchise de droits de douane et hors contingents</p> <p>38. Taux moyens de droits de douane et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements</p> <p>39. Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les pays de l'OCDE</p> <p>40. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <p><u><i>Viabilité de la dette</i></u></p> <p>41. Proportion de la dette publique bilatérale des PPTE qui a été annulée</p> <p>42. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p> <p>43. Proportion de l'APD fournie au titre de l'allègement de la dette</p> <p>44. Nombre de pays ayant atteint les points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTE</p>
<p>Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.</p>	
<p>Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.</p>	<p>45. Taux de chômage des 15 à 24 ans</p>
<p>Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.</p>	<p>46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable</p>

Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

47. Nombre de lignes téléphoniques pour 1 000 habitants

48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1 000 habitants